



## VILLE DE NOUMEA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 13 mars à dix-sept heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

**DATE DE CONVOCAION**  
**07/03/2024**

**DATE D'AFFICHAGE**  
**07/03/2024**

Mme Sonia LAGARDE	Mme Tuilogona O'CONNOR
M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Chantal BOUYE	Mme Kimberley BARONI
M. Patrick GUILLON	Mme Christine BELLET
Mme Fabienne CHARDIGNY	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
M. Tristan DERYCKE	Mme Liliane CONDOUMY
Mme Diane BUI-DUYET	M. Patrick SAKOUMORI
M. Warren NAXUE	M. Daniel HINSCHBERGER
M. Marc ZEISEL	M. Joseph BOANEMOA
Mme Pascale SERVENT	Mme Laurie HUMUNI
M. Michel FONGUE	M. Emmanuel BERART
Mme Janine BAJON	M. Eric MELTESALE
Mme Vaimoe ALBANESE	Mme Christine LE SAINT
Mme Isabelle LAFLEUR	M. Bernard LAVANDIER
M. Philippe BLAISE	
Mme Stéphanie PAIMAN	
M. Bruno CAPY	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M. Makaokio FIHIPALAI	M. Christophe DELESSERT
Nombre de présents	: 31	Mme Magali MANUOHALALO	Mme Charlotte THAIAWE
Nombre de votants (16 procurations)	: 47	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER	M. Alexandre MACHFUL
		Mme Veylma FALAE	M. Marc LE LEIZOUR
		Mme Jeanne POELLABAUER	M. Christophe DELIERE
		M. Jonas TAOFIFENUA	Mme Laurène CASSAGNE
		Mme Françoise SUVE	M. Michel DESMEUZES
		M. Nicolas BRIGNONE	M. Claude CHARLOT
		Mme Cindy PRALONG	Mme Muriel GERMAIN
		Mme Naïa WATEOU	Mme Christiane SARIDJAN
		M. Luc BRUN	
		Mme Valérie LAROQUE	

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

**ABSTENTIONS :**

**M. Emmanuel BERART de « Générations Nouméa »**

**M. Joseph BOANEMOA et Mme Laurie HUMUNI de « Unité pays »**

DELIBERATION N°2024-266

relative au budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2024

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 4,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 portant création des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2015/1676 du 22 décembre 2015, modifiant l'annexe 1 de la délibération du conseil municipal n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 relative aux règles comptables de gestion des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2021/108 du 18 janvier 2021 portant création de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion des déchets ménagers et assimilés,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2024/123 du 7 février 2024 relative au débat d'orientations budgétaires 2024,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2024/259 du 13 mars 2024 portant affectation anticipée du résultat de l'exercice 2023 du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2024/263 du 13 mars 2024 relative au budget principal primitif 2024,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation de la régie chargée de la gestion des déchets ménagers et assimilés en sa séance du 6 mars 2024,

VU la note explicative de synthèse n° 2024/23 du 23 février 2024,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 28 février 2024

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> /

Le budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers de la ville de Nouméa pour l'exercice 2024 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 2 012 250 000 francs CFP, se répartissant de la manière ci-après :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	1 708 050 000	1 708 050 000
SECTION D'INVESTISSEMENT	304 200 000	304 200 000
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2 012 250 000</b>	<b>2 012 250 000</b>

**ARTICLE 2 /**

Les crédits ouverts en section d'investissement et en section d'exploitation sont votés par chapitre, conformément aux tableaux ci annexés.

**ARTICLE 3 /**

Est constituée une provision pour charges d'exploitation relative aux créances de redevables, d'un montant de 50 000 000 de francs CFP qui sera ajustée au fur et à mesure de l'évolution du risque comme suit :

Nature de la provision	Objet	Exercice 2024	
		Dotation	Reprise
Provisions pour risques et charges	Créances irrécouvrables	50 000 000	
	Dépréciation de créances		50 000 000

**ARTICLE 4 /**

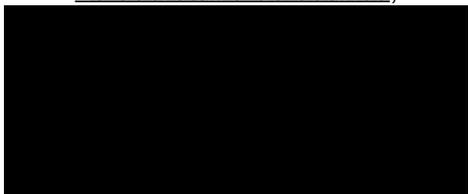
Le délai de recours devant le Tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 5 /**

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au Commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Le secrétaire de séance,



Madame Kimberley BARONI

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sonia Lagarde'.

SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES :

- |                     |   |
|---------------------|---|
| - SUBD ADMINIS. SUD | 1 |
| - DF (dont TPS)     | 2 |
| - DEP               | 1 |
| - MISE EN LIGNE     | 1 |

## ANNEXE

### **BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2024 DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES PAR CHAPITRE**

#### SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT	CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	1 448 677 870	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	1 554 300 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	67 000 000	77	Recettes exceptionnelles	95 500 000
65	Autres charges de gestion courante	20 345 903	042	Opérations d'ordre de transferts entre les sections	58 250 000
66	Charges financières	1 200 000			
67	Charges exceptionnelles	20 529 014			
023	Virement à la section d'investissement	32 060 487			
042	Opérations d'ordre de transferts entre les sections	92 000 000			
002	Résultat de fonctionnement reporté	26 236 726			
<b>TOTAL</b>		<b>1 708 050 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>1 708 050 000</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
CHAP. OPERAT°	LIBELLE	MONTANT	CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
0101	Emprunts et dettes assimilés	10 500 000	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	180 139 513
6201	Propreté urbaine	235 450 000	040	Opérations d'ordre de transferts entre les sections	92 000 000
040	Opérations d'ordre de transferts entre les sections	58 250 000	021	Virement de la section d'exploitation	32 060 487
<b>TOTAL</b>		<b>304 200 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>304 200 000</b>

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**NOUVELLE-CALEDONIE**

**VILLE DE NOUMEA**

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD:

**SERVICE PUBLIC LOCAL DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

**M4**

**BUDGET PRIMITIF**

**BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

**ANNEE 2024**

# SOMMAIRE

<b>I - Informations générales</b>			
Modalités de vote du budget			
<b>II - Présentation générale du budget</b>			
A1 - Vue d'ensemble - Sections			
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres			
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres			
B1 - Balance générale du budget - Dépenses			
B2 - Balance générale du budget - Recettes			
<b>III - Vote du budget</b>			
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses			
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes			
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses			
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes			
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles			
<b>IV - Annexes</b>		Jointe	Sans objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie			✓
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	✓		
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	✓		
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	✓		
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture			✓
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes			✓
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	✓		
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	✓		
A3.2 - Etalement des provisions			✓
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	✓		
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	✓		
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)			✓
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)			✓
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)			✓
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)			✓
A6 - Etat des charges transférées			✓
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers			✓
A8 - Affectation anticipée du résultat N-1	✓		
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie			✓
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt			✓
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget			✓
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail			✓
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé			✓
B1.6 - Etat des autres engagements donnés			✓
B1.7 - Etat des engagements reçus			✓
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	✓		
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents			✓
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
C1.1 - Etat du personnel			✓
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie			✓
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)			✓
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)			✓
<b>D - Arrêté et signatures</b>			
D - Arrêté et signatures		✓	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I - INFORMATION GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont:

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2018).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif ou cumulé de l'exercice précédent

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (5).

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>1 681 070 001</b>	<b>1 708 050 000</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>743 273</b>	
	<b>002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	<b>26 236 726</b>	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>1 708 050 000</b>	<b>1 708 050 000</b>

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>304 200 000</b>	<b>124 060 487</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		<b>180 139 513</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>304 200 000</b>	<b>304 200 000</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>2 012 250 000</b>	<b>2 012 250 000</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 394 034 000	697 370	1 447 980 500		1 448 677 870
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	55 000 000		67 000 000		67 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 300 000	45 903	20 300 000		20 345 903
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>1 469 334 000</b>	<b>743 273</b>	<b>1 535 280 500</b>		<b>1 536 023 773</b>
66	CHARGES FINANCIERES	1 280 000		1 200 000		1 200 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 500 000		20 529 014		20 529 014
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>1 491 114 000</b>	<b>743 273</b>	<b>1 557 009 514</b>		<b>1 557 752 787</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	15 902 877		32 060 487		32 060 487
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)	52 400 000		92 000 000		92 000 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>68 302 877</b>		<b>124 060 487</b>		<b>124 060 487</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 559 416 877</b>	<b>743 273</b>	<b>1 681 070 001</b>		<b>1 681 813 274</b>

+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>26 236 726</b>

=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 708 050 000</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 381 000 000		1 554 300 000		1 554 300 000
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION	8 090 000				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 389 090 000</b>		<b>1 554 300 000</b>		<b>1 554 300 000</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	271 900 000		95 500 000		95 500 000
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>1 660 990 000</b>		<b>1 649 800 000</b>		<b>1 649 800 000</b>
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)	9 700 000		58 250 000		58 250 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>	<b>9 700 000</b>		<b>58 250 000</b>		<b>58 250 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 670 690 000</b>		<b>1 708 050 000</b>		<b>1 708 050 000</b>

+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b></b>

=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 708 050 000</b>

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)</b>	<b>65 810 487</b>
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
	Total des opérations d'équipement	27 300 000		235 450 000		235 450 000
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>27 300 000</b>		<b>235 450 000</b>		<b>235 450 000</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	11 000 000		10 500 000		10 500 000
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>11 000 000</b>		<b>10 500 000</b>		<b>10 500 000</b>
<b>4581</b>	<b>Total des opé.pour compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>38 300 000</b>		<b>245 950 000</b>		<b>245 950 000</b>
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	9 700 000		58 250 000		58 250 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	1 985 000				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>11 685 000</b>		<b>58 250 000</b>		<b>58 250 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>49 985 000</b>		<b>304 200 000</b>		<b>304 200 000</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>304 200 000</b>
---	--------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	<b>Total des recettes financières</b>					
<b>4582</b>	<b>Total des opé.pour compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	15 902 877		32 060 487		32 060 487
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	52 400 000		92 000 000		92 000 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	1 985 000				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>70 287 877</b>		<b>124 060 487</b>		<b>124 060 487</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>70 287 877</b>		<b>124 060 487</b>		<b>124 060 487</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>180 139 513</b>
--	--------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>304 200 000</b>
---	--------------------

**Pour Information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)</b>	<b>65 810 487</b>
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 448 677 870		1 448 677 870
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	67 000 000		67 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 345 903		20 345 903
66	CHARGES FINANCIERES	1 200 000		1 200 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 529 014		20 529 014
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		92 000 000	92 000 000
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		32 060 487	32 060 487
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>1 557 752 787</b>	<b>124 060 487</b>	<b>1 681 813 274</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>26 236 726</b>
---	-------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 708 050 000</b>
---	----------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		8 250 000	8 250 000
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)		50 000 000	50 000 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSON.)			
	Total des opérations d'équipement	245 950 000		245 950 000
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>245 950 000</b>	<b>58 250 000</b>	<b>304 200 000</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>304 200 000</b>
---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 554 300 000		1 554 300 000
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	95 500 000	8 250 000	103 750 000
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS		50 000 000	50 000 000
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>1 649 800 000</b>	<b>58 250 000</b>	<b>1 708 050 000</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>+</b>
---	----------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>=</b>	<b>1 708 050 000</b>
---	----------	----------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)		50 000 000	50 000 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSON.)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		42 000 000	42 000 000
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		32 060 487	32 060 487
<b>Recettes d'investissement - Total</b>			<b>124 060 487</b>	<b>124 060 487</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>+</b>	<b>180 139 513</b>
--	----------	--------------------

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>+</b>
------------------------------------	----------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>=</b>	<b>304 200 000</b>
---	----------	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)</b>	<b>1 394 034 000</b>	<b>1 447 980 500</b>	
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	300 000	300 000	
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	1 356 000 000	1 415 000 000	
6135	LOCATIONS MOBILIERES	988 000	844 500	
617	ETUDES ET RECHERCHES	2 000 000	2 000 000	
618	DIVERS	8 500 000	6 200 000	
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	600 000	600 000	
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 000 000	2 000 000	
6238	DIVERS	450 000	450 000	
6248	DIVERS	186 000	186 000	
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	2 700 000		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	310 000	400 000	
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	20 000 000	20 000 000	
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>55 000 000</b>	<b>67 000 000</b>	
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	55 000 000	67 000 000	
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)</b>			
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>20 300 000</b>	<b>20 300 000</b>	
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, PROCEDES, DROITS SIMILAIRES	300 000	300 000	
6541	Créances admises en non-valeur	20 000 000	20 000 000	
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)</b>		<b>1 469 334 000</b>	<b>1 535 280 500</b>	
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES (b)(8)</b>	<b>1 280 000</b>	<b>1 200 000</b>	
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	1 300 000	1 216 395	
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-20 000	-16 395	
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)</b>	<b>20 500 000</b>	<b>20 529 014</b>	
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	500 000	500 000	
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	20 000 000	20 029 014	
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)</b>			
<b>69</b>	<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)</b>			
<b>022</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES (f)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>1 491 114 000</b>	<b>1 557 009 514</b>	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	15 902 877	32 060 487	
042	<i>OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (11)(12)</i>	52 400 000	92 000 000	
6811	<i>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</i>	42 400 000	42 000 000	
6815	<i>DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION</i>	10 000 000	50 000 000	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>68 302 877</b>	<b>124 060 487</b>	
043	<i>OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION</i>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>68 302 877</b>	<b>124 060 487</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 559 416 877</b>	<b>1 681 070 001</b>	

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>743 273</b>
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>26 236 726</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 708 050 000</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	172 791
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	189 186
= Différence ICNE N – ICNE N-1	- 16 395

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES (5)</b>			
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	<b>1 381 000 000</b>	<b>1 554 300 000</b>	
706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 372 000 000	1 548 500 000	
7068	AUTRES REDEVANCES ET DROITS	9 000 000	5 800 000	
<b>73</b>	<b>PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)</b>			
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>	<b>8 090 000</b>		
7473	PARTICIPATION PROVINCES	8 090 000		
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>			
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75</b>	<b>1 389 090 000</b>	<b>1 554 300 000</b>	
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS (b)</b>			
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)</b>	<b>271 900 000</b>	<b>95 500 000</b>	
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	271 900 000	95 500 000	
<b>78</b>	<b>REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>	<b>1 660 990 000</b>	<b>1 649 800 000</b>	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (8)(9)	9 700 000	58 250 000	
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXE.	8 300 000	8 250 000	
7815	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	1 400 000	50 000 000	
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>9 700 000</b>	<b>58 250 000</b>	

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>1 670 690 000</b>	<b>1 708 050 000</b>	
--	----------------------	----------------------	--

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
-----------------------------------	--

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 708 050 000</b>
---	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]	38 300 000	245 950 000	
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS	11 000 000	10 500 000	
6201	PROPRETE URBAINE	27 300 000	235 450 000	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>38 300 000</b>	<b>245 950 000</b>	

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Total des dépenses financières</b>				

	[...](6)			
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>38 300 000</b>	<b>245 950 000</b>	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>040</b>	<b>OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)</b>	<b>9 700 000</b>	<b>58 250 000</b>	
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>9 700 000</i>	<i>58 250 000</i>	
13913	DEPARTEMENTS	3 400 000	3 400 000	
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	4 900 000	4 850 000	
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	1 400 000	50 000 000	
	<i>Charges transférées</i>			
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES (9)</b>	<b>1 985 000</b>		
2128	AUTRES TERRAINS	70 000		
2131	CONSTRUCTIONS DE BATIMENTS	1 915 000		
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>11 685 000</b>	<b>58 250 000</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>49 985 000</b>	<b>304 200 000</b>	

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=
	<b>304 200 000</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	<b>Total des recettes financières</b>			
	[...](5)			
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>			

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>021</b>	<b>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 902 877</b>	<b>32 060 487</b>	
<b>040</b>	<b>OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)</b>	<b>52 400 000</b>	<b>92 000 000</b>	
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	10 000 000	50 000 000	
28128	AUTRES TERRAINS	200 000	180 000	
28131	BATIMENTS	18 000 000	18 220 000	
28188	AUTRES	24 200 000	23 600 000	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>68 302 877</b>	<b>124 060 487</b>	
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES(8)</b>	<b>1 985 000</b>		
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	1 985 000		
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>70 287 877</b>	<b>124 060 487</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>70 287 877</b>	<b>124 060 487</b>	

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	
+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>180 139 513</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>304 200 000</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)**  
**LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
<b>DEPENSES</b>		<b>30 482 621</b>		<b>10 500 000</b>		
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Autres</b>	<b>30 482 621</b>		<b>10 500 000</b>		

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>10 500 000</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)  
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS  
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6201 (1)  
LIBELLE : PROPTE URBAINE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	<b>DEPENSES</b>	<b>690 501 955</b>		<b>235 450 000</b>		
	<b>20 Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 859 821</b>				
	<b>21 Immobilisations corporelles</b>	<b>400 302 490</b>		<b>235 050 000</b>		
2158	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	36 099		50 000		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	396 768 614		235 000 000		
	<b>22 Immobilisations reçues en affectation</b>					
	<b>23 Immobilisations en cours</b>	<b>285 621 371</b>		<b>400 000</b>		
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	9 845 888		200 000		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 975 847		200 000		

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
<b>13 Subventions d'investissement</b>		
<b>16 Emprunts et dettes assimilées</b>		
<b>20 Immobilisations incorporelles</b>		
<b>21 Immobilisations corporelles</b>		
<b>22 Immobilisations reçues en affectation</b>		
<b>23 Immobilisations en cours</b>		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	<b>235 450 000</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	montant maximum autorisé au 01/01/2024	montants des tirages en 2023	montants des remboursements 2023		encours restant dû au 01/01/2024
				intérêts (6615)	remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement		-	-	-	-	-
51928 Autres avances de trésorerie		-	-	-	-	-
5191 Avances du Trésor		-	-	-	-	-
5192 Avances de trésorerie		-	-	-	-	-
51931 Lignes de trésorerie		-	-	-	-	-
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		-	-	-	-	-
5194 Billets de trésorerie		-	-	-	-	-
5198 Autres crédits de trésorerie		-	-	-	-	-
519 Crédits de trésorerie (Total)		-	-	-	-	-

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A1.2</b>

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)														
nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	organisme prêteur ou chef de file	date de signature	date d'émission ou date de mobilisation (1)	date du premier remboursement	nominal (2)	type de taux d'intérêt (3)	index (4)	taux initial		devise	périodicité des remboursements (6)	profil d'amortissement (7)	possibilité de rembt anticipé o/n	catégorie d'emprunt (8)
								niveau de taux (5)	taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					-									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					198 886 240									
1641 Emprunts en euros (Total)					198 886 240									
17102 / CNC 1979 01 - B	Agence Française Développement	07/11/2014	14/11/2014	30/04/2016	198 886 240	F		0,95	0,98	EUR	S	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					-									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					-									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					-									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					-									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					-									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					-									
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					-									
1681 Autres emprunts (Total)					-									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					-									
1687 Autres dettes (Total)					-									
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>198 886 240</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A1.2</b>
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	couverture ? o/n (10)	montant couvert	catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	capital restant dû au 01/01/2024	durée résiduelle (en années)	taux d'intérêt			annuité de l'exercice			solde de l'exercice
						type de taux (12)	index (13)	niveau de taux d'intérêt au 01/01/2024 (14)	capital	charges d'intérêt (15)	intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		-		-					-	-	-	-
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		-		119 486 267					10 355 000	1 110 585	-	172 791
1641 Emprunts en euros (Total)		-		119 486 267					10 355 000	1 110 585	-	172 791
17102 / CNC 1979 01 - B	N	-		119 486 267	11	F		1	10 355 000	1 110 585	-	172 791
1643 Emprunts en devises (Total)		-		-					-	-	-	-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		-		-					-	-	-	-
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		-		-					-	-	-	-
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		-		-					-	-	-	-
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		-		-					-	-	-	-
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		-		-					-	-	-	-
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		-		-					-	-	-	-
1681 Autres emprunts (Total)		-		-					-	-	-	-
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		-		-					-	-	-	-
1687 Autres dettes (Total)		-		-					-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>		-		119 486 267					10 355 000	1 110 585	-	172 791

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)**

emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	organisme prêteur ou chef de file	nominal (2)	capital restant dû au 01/01/2024 (3)	type d'indices (4)	durée du contrat	dates des périodes bonifiées	taux minimal (5)	taux maximal (6)	coût de sortie (7)	taux maximal après couverture éventuelle (8)	niveau du taux à la date de vote du budget (9)	intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)</b>														
<b>TOTAL A</b>														-
<b>Barrière simple B</b>														
<b>TOTAL B</b>														-
<b>Option d'échange C</b>														
<b>TOTAL C</b>														-
<b>Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé D</b>														
<b>TOTAL D</b>														-
<b>Multiplificateur jusqu'à 5 E</b>														
<b>TOTAL E</b>														-
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL F</b>														-
<b>TOTAL GENERAL</b>														-

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2024
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

structures / indices sous-jacents	(1) indices en euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produits					
	100,00 % de l'encours					
	119 486 267,30 Francs					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2024 après opérations de couverture éventuelles.

**ANNEXE  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

**A2**

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	DELIBERATION
<b>AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE</b>	<p style="text-align: center;"><b>Catégories de biens amorties :</b></p> <p style="text-align: right;"><b>Durée :</b></p> <p><b>Immobilisations incorporelles</b></p> <p>Frais d'études non suivies de réalisations 5 ans            Logiciels 2 ans            Subvention d'équipement versée :                à des organismes ou des personnes de droit privé 5 ans                à des organismes publics 15 ans</p> <p><b>Immobilisations corporelles</b></p> <p>Appareils de laboratoire 2 ans            Autre agencement et aménagement de terrain 30 ans            Autre installation de collectes des déchets 10 ans            Bacs de collecte des déchets 7 ans            Camions et véhicules industriels 10 ans            Canalisations d'adduction d'eau 15 ans            Colonne de point d'apport volontaire 5 ans            Construction sur sol d'autrui pour le captage 60 ans            Matériel de bureau 2 ans            Matériel informatique 2 ans            Mobilier 10 ans            Organes de régulation (électronique, capteurs ... ) 4 ans            Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable 15 ans            Pompes, appareils électromécaniques 5 ans            Quai d'apport volontaire 15 ans            Réseau d'assainissement 60 ans            Station d'épuration 60 ans            Véhicules et utilitaires légers 5 ans</p>	<b>n°2015/1676 du 21/12/2015</b>

<b>ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A3-1</b>

Compte d'imputation	Objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2023	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises de l'exercice	Solde
14 - Provisions réglementées							
145 - pour différé de remboursement de la dette							
<b>15 - Provisions pour risques et charges</b>		<b>50 000 000</b>		<b>202 415 105</b>	<b>252 415 105</b>	<b>50 000 000</b>	<b>202 415 105</b>
15112- Provisions pour litiges et contentieux	Provision pour REOM		31/12/2021	658 000	658 000		658 000
	Provision pour REOM		31/12/2020	1 950 000	1 950 000		1 950 000
15182 - Autres provisions pour risque	Provision pour créances irrécouvrables	50 000 000	31/12/2013	199 807 105	249 807 105	50 000 000	199 807 105
<b>Provision pour dépréciation</b>				<b>0</b>			<b>0</b>
29 - des immobilisations							
39 - des stocks							
49 - des comptes de redevables							
59 - des cptes financiers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>50 000 000</b>		<b>202 415 105</b>	<b>252 415 105</b>	<b>50 000 000</b>	<b>202 415 105</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>18 750 000</b>	
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>10 500 000</b>	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	10 500 000	
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>8 250 000</b>	
13913	DEPARTEMENTS	3 400 000	
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	4 850 000	
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>18 750 000</b>			<b>18 750 000</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>124 060 487</b>	
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>124 060 487</b>	
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	50 000 000	
28128	AUTRES TERRAINS	180 000	
28131	BATIMENTS	18 220 000	
28188	AUTRES	23 600 000	
021	Virement de la section d'exploitation	32 060 487	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>124 060 487</b>		<b>180 139 513</b>		<b>304 200 000</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	<b>18 750 000</b>
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	<b>304 200 000</b>
<b>Solde (V = IV-II)(6)</b>	<b>285 450 000</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## ANNEXE

RESULTAT N-1 AFFECTE PAR ANTICIPATION AU BUDGET PRIMITIF 2024

A8

B02 - Calcul du résultat au 15/02/2023	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		CUMUL DES SECTIONS	
	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
PREVISIONS BUDGETAIRES	1 670 690 000	1 670 690 000	56 833 367	249 931 253	1 727 523 367	1 920 621 253
REALISATIONS	1 534 051 356	1 608 803 348	51 048 689	52 544 826	1 585 100 045	1 661 348 174
REALISATIONS hors affectation résultat 2022	1 534 051 356	1 608 803 348	51 048 689	52 544 826	1 585 100 045	1 661 348 174
Opérations REELLES	1 481 506 530	1 600 584 366	42 829 707	0	1 524 336 237	1 600 584 366
Opérations ORDRE	52 544 826	8 218 982	8 218 982	52 544 826	60 763 808	60 763 808
Affectation du résultat 2022				0		0
I - RESULTAT DE L'EXERCICE		74 751 992		1 496 137		76 248 129
II - RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	100 988 718			178 643 376	100 988 718	178 643 376
III - RESULTATS CUMULES (I+II) hors restes à réaliser	26 236 726			180 139 513		153 902 787
RESTES A REALISER	743 273				743 273	
IV - RESULTATS DES RESTES A REALISER	743 273		0		743 273	
V - RESULTATS CUMULES (III+IV) avec restes à réaliser	26 979 999			180 139 513		153 159 514

## FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice de fonctionnement	-	74 751 992
Résultat antérieur reporté (Chap. 002 - si D + si R)	100 988 718	-
<b>= Résultat global de fonctionnement</b>	<b>26 236 726</b>	

a

## INVESTISSEMENT

Réalisation hors affectation résultat 2022	51 048 689	52 544 826
Affectation du résultat (1068)	-	-
Résultat exercice 2022		1 496 137
Résultat antérieur reporté (Chap. 001 - si D + si R)		178 643 376
<b>= Résultat global d'investissement</b>		<b>180 139 513</b>

b

reprise du résultat global (b) en recette (si excédent) ou en dépense (si déficit) au compte 001 – Résultat d'investissement reporté.

## RAR

Résultat des RAR d'investissement (- si D + si R)	-	
		180 139 513
		<b>180 139 513</b>
<b>= Résultat global de fonctionnement après couverture du besoin de financement</b>	<b>26 236 726</b>	
Résultat des RAR de fonctionnement (- si D + si R)	743 273	
	743 273	
<b>= Résultat global de fonctionnement après couverture du besoin de financement et RAR de fonctionnement</b>	<b>26 979 999</b>	

c

b + c

d

si b+c &lt; 0 : couverture du besoin de financement en investissement (d) a minima en recette d'investissement au compte 1068

a - d

le surplus éventuel = (a)-(d) est maintenu en fonctionnement (en recette au compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté) pour couvrir notamment l'incidence des restes à réaliser de la section

e

couverture des restes à réaliser de fonctionnement (e) en recette au compte 002

a - d - e

Le résultat de fonctionnement après couverture du besoin de financement couvre les RAR de fonctionnement

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	<b>B2.1</b>
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	<b>B2.2</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2024)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2024)  (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2024  (2)	Restes à financer de l'exercice 2025	Restes à financer (exercices au delà de 2025)  (3)
<b>Dépenses</b>	<b>33 026 761 321</b>	<b>2 568 236 137</b>	<b>35 594 997 458</b>	<b>21 280 614 947</b>	<b>7 137 199 522</b>	<b>5 200 775 747</b>	<b>1 976 407 242</b>
62 2020 1 PROPRETE URBAINE	328 482 258	18 874 015	347 356 273	111 906 273	235 450 000		
<b>Recettes</b>							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	<b>B2.1</b>
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	<b>B2.2</b>

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2024)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2024) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2024 (2)	Restes à financer de l'exercice 2025	Restes à financer (exercices au delà de 2025) (3)
<b>Dépenses</b>	<b>2 490 000 000</b>		<b>2 490 000 000</b>		<b>798 200 000</b>	<b>843 000 000</b>	<b>848 800 000</b>
62 2023 1 DEPENSES RECURENTES PROPRETE URBAINE	2 490 000 000		2 490 000 000		798 200 000	843 000 000	848 800 000
<b>Recettes</b>							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

BALANCE GENERALE DES COMPTES

EXERCICE - 2023 -

Collectivite 102 : BA OM COLL MOUMBA

Numero de compte	libelle du compte	Balance d'entree		Operations non budgetaires		Operations budgetaires		Totaux		Soldes	
		D = Debits	C = Credits	Debits	Credits	Debits	Credits	Debits	Credits	D = Debits	C = Credits
1068	Autres Reserves	46 681 464 C								46 681 464 C	
110	Report à Nouveau (Solde Creditteur)	81 443 445 C		81 443 445				81 443 445		81 443 445	0 D
119	Report à Nouveau (solde Debitteur)			100 988 718				100 988 718		100 988 718 D	0 D
112	Resultat De L'Exercice (Benefice Ou	182 432 163 D			182 432 163			182 432 163		182 432 163	0 D
1133	Subventions D'Equipement - Departements	48 524 793 C						48 524 793		48 524 793 C	43 436 754 C
1136	Autres etablissements publics locaux	43 436 754 C						43 436 754		43 436 754 C	11 205 352 D
113913	Subventions Invest. Inscrites Au Resultat	7 612 676 D				3 392 676		11 205 352		9 652 612	2 608 000 C
113916	Autres etablissements publics locaux	4 826 306 D				4 826 306		9 652 612		2 608 000 C	199 807 105 C
115112	Provisions pour litiges et contentieux	2 608 000 C					10 000 000	10 000 000		129 743 595	119 486 270 C
115182	Autres provisions pour risques	189 807 105 C						129 743 595		426 637 C	
1641	Emprunts Autres Etablis. De Credit-	129 743 595 C				10 257 325		205 427		121 846 682 D	460 971 023 C
16884	Interets courus sur emprunts aupres des	442 878 C			189 186			396 185 042		121 846 682 D	
	Total Cl.1	195 071 245 D		182 637 590	182 621 349	18 476 307	10 000 000	735 309 383		121 846 682 D	
		542 688 034 C						460 971 023 C			
12128	Autres terrains	7 203 857 D		65 190				7 269 047		272 961 336 D	
12131	Immobilsations Corporelles-Constructions	271 046 536 D		1 914 800				272 961 336		3 451 877 D	
12155	Immobilsations Corporelles-Outillage	3 451 877 D				36 099		3 487 976		36 099 D	
12158	Autres	45 900 D						45 900		45 900 D	
12184	Autres Immobilisations Corporelles	369 335 094 D				27 433 520		396 768 614		396 768 614 D	
12189	Autres	515 115 D				2 128 916		2 642 031		2 642 031 D	
12312	Immobilsations Corporelles En Cours	3 575 469 D				2 975 847		6 551 316		6 551 316 D	
12313	Immob. Corp. En Cours-Instal. Techniques,	532 544 C				176 099		708 643		708 643 C	
12315	Autres terrains	88 651 811 C				18 084 167		106 735 978		106 735 978 C	
128128	Amortissement Des Constructions-Batiments	3 451 877 C						3 451 877		3 451 877 C	
128131	Amortissement De L'Outillage Industriel	45 900 C						45 900		45 900 C	
128155	Amortissement Du Mobilier	292 972 363 C				24 284 560		317 256 923		317 256 923 C	
128184	Autres	655 173 848 D		1 979 990	1 979 990	32 572 382	42 544 826	689 726 220	430 179 311	687 746 220 D	428 199 321 C
128196	Autres	385 654 495 C									
	Total Cl.2										
4011	Fournisseurs-Exercice Courant	157 645 015 C		1 313 364 038	1 313 424 039			1 313 364 038		1 313 424 039	60 001 C
4014	Fournisseurs-Exercices Anterieurs	32 635 142		32 572 382				32 635 142		157 645 015	125 009 873 C
4041	Fournisseurs D'Immobilisations-Exercice	20 000 C			32 572 382			32 572 382		0 D	0 D
40473	Fournisseurs d'Immobilisations de retars	198 160 070 C						198 160 070		250 850 852 C	250 850 852 C
4108	Fournisseurs - Factures Non Parvenues	87 654 034						87 654 034		62 705 106 D	
4111	Clients-Exercice Courant	403 500 188 D		380 347 711	374 011 435			374 011 435		329 338 442 D	
4114	Clients-Exercices Anterieurs	374 011 435 D		6 472 000	6 472 000			380 347 711		380 347 711 D	
4418	Clients-Produits Non Encore Factures	500 D						500 D			
4411	Etat et autres collectivites publiques -										

Numero de compte	Libelle du compte	Balance d'entree		Operations non budgetaires		Operations budgetaires		Totaux		Soldes	
		D = Debits	C = Credits	Debits	Credits	Debits	Credits	Debits	Credits	D = Debits	C = Credits
<b>Report cl. 4</b>											
14432	Receites	777 512 123 D		2 051 205 377 I		2 078 441 382 I		2 828 717 500 I		2 434 266 467 I	772 391 759 D
144571	Receites	355 825 085 C						1 227 655 D		1 227 655 D	12 009 C
14512	Comptabilite Distincte Rattachee-Compte	12 009 C		1 693 999 426 I		1 582 313 674 I		1 693 999 426 I		1 920 448 161 I	226 448 735 C
1466	Excédents De Versement	398 134 487 C				8 817 550 I		6 794 514 I		15 947 715 I	9 153 201 C
146711	Crediteurs Divers-Exercice Courant	7 130 165 C		122 063 311 I		122 063 311 I		122 063 311 I		122 063 311 I	0 D
146714	Crediteurs Divers-Exercices Anterieurs			829 491 I		829 491 I		829 491 I		1 107 471 I	277 980 C
146724	Debiteurs Divers-Exercices Courant	1 107 471 C						276 197 439 I		275 392 139 I	805 300 D
14711	Debiteurs Divers-Exercices Anterieurs	6 407 572 D						6 407 572 I		5 711 359 I	696 213 D
14712	Receites A Classifier Ou A Regulariser	1 277 246 C		2 467 747 017 I		2 466 486 547 I		2 467 747 017 I		2 467 747 017 I	16 776 C
14713	Receites A Classifier Ou A Regulariser	422 946 C		93 782 353 I		93 861 117 I		93 782 353 I		94 284 063 I	501 710 C
14718	Rec. A Classifier Ou A Regulariser -Receites	84 246 C		417 561 I		796 741 I		417 561 I		880 987 I	463 426 C
14721	Autres Receites A Regulariser	3 341 388 C		30 214 614 I		31 914 496 I		30 214 614 I		35 255 884 I	5 041 270 C
14722	Dep. A Classifier Ou A Regulariser -Depenses			11 465 586 I		11 465 586 I		11 465 586 I		11 465 586 I	0 D
14728	Autres Depenses A Regulariser			435 318 I		428 562 I		435 318 I		428 562 I	7 156 D
	<b>Total Cl. 4</b>	<b>785 149 574 D</b>	<b>707 335 043 C</b>	<b>6 755 152 027 I</b>	<b>17 070 D</b>	<b>6 678 920 139 I</b>	<b>17 070 D</b>	<b>7 540 301 603 I</b>	<b>0 D</b>	<b>7 386 255 182 I</b>	<b>773 902 252 D</b>
51172	Cheques payees			17 070 D				180 075 I		17 070 D	163 005 D
51412	Disponibilites Chez Les Regisseurs De	163 005 D		131 847 024 I		131 847 024 I		120 000 I		120 000 I	120 000 D
580	Operations d'ordre budgetaires	120 000 D						131 847 024 I		131 847 024 I	0 D
	<b>Total Cl. 5</b>	<b>283 005 D</b>	<b>0 C</b>	<b>131 864 094 I</b>	<b>17 070 D</b>	<b>131 864 094 I</b>	<b>17 070 D</b>	<b>132 147 099 I</b>	<b>0 D</b>	<b>131 864 094 I</b>	<b>283 005 D</b>
160628	Autres fournitures stockees							27 215 I		18 823 I	148 817 D
16063	Achats Non Stockes De Fournitures							167 640 I		167 640 I	159 896 D
1611	Sous-Traitance Generale							1 553 310 067 I		1 553 310 067 I	1 358 509 856 D
16135	Locations Mobilieres							827 721 I		38 847 I	788 874 D
16152	Entretien Et Reparations Sur Biens							478 132 I		478 132 I	478 132 D
1618	Services Extérieurs-Divers							5 241 261 I		5 241 261 I	4 067 751 D
16215	Personnel affecte par la collectivite de							55 000 000 I		1 173 510 I	55 000 000 D
16221	Prais D'Actes Et De Concerts							190 800 I		190 800 I	0 D
16238	Annouces Et Insertions							3 825 964 I		1 874 007 I	1 951 957 D
16248	Publicite, Publications, Relations							44 599 I		17 922 I	26 677 D
1627	Transports De Biens Et Transports							232 280 I		232 280 I	213 652 D
16287	Services Bancaires Et Assurances							301 170 I		27 322 I	273 848 D
1651	Bournevements de Frais							18 137 838 I		18 137 838 I	18 137 838 D
1651	Bournevements Pour Concessions, Brevets,							254 097 I		25 547 I	228 549 97 D
1651	Perites sur creances irrécouvrables -							28 533 871 I		28 533 871 I	28 533 871 D
16511	Interests regies a l'echange							1 208 261 I		1 208 261 I	1 208 261 D
166112	Interests-Rattachement des ICHE							189 186 I		205 427 I	16 241 C
1671	Charges Except. Sur Oper. De Gestion-Int.							445 325 I		445 325 I	445 325 D
1673	Titres annules (sur exercices anterieurs)							9 779 457 I		9 779 457 I	9 739 626 D
1678	Autres Charges Exceptionnelles							1 742 521 I		1 742 521 I	1 742 521 D
16811	Dotation Amortissements Immobilisations							42 544 826 I		42 544 826 I	42 544 826 D
16815	Dotation Aux Provisions Pour Risques Et							10 000 000 I		10 000 000 I	10 000 000 D
	<b>Total Cl. 6</b>	<b>0 D</b>	<b>0 C</b>	<b>0 I</b>	<b>0 D</b>	<b>1 732 482 231 I</b>	<b>198 430 875 D</b>	<b>1 732 482 231 I</b>	<b>198 430 875 D</b>	<b>1 534 067 597 D</b>	<b>16 241 C</b>
706	Prestations De Services							374 902 940 I		374 902 940 I	1 317 906 705 C
74	Subventions d'exploitations							1 692 809 645 I		6 472 000 I	6 472 000 C
17714	Produits Exceptionnels-Recouvrement Sur							152 941 I		152 941 I	152 941 C

Numero de compte	Libelle du compte	Balance d'entree		Operations non budgetaires		Operations budgetaires		Totaux		Solde
		D = Debits C = Credits		Debits	Credits	Debits	Credits	Debits	Credits	
Report cl.7										
1718	Autres Produits Exc. Sur Op. Gestion (dont		0 D	0	0	374 902 940	1 699 434 586	374 902 940	1 699 434 586	0 D
1714	Subventions exceptionnelles		0 C			162 700	4 315 420	162 700	4 315 420	1 324 531 646 C
1717	Quote-Part Des Subventions D'Invest.						271 900 000		271 900 000	4 152 720 C
							8 218 982		8 218 982	271 900 000 C
			0 D	0	0	375 065 640	1 983 868 988	375 065 640	1 983 868 988	8 218 982 C
			0 C							0 D
Total Cl.7				7 071 633 701	6 995 385 572	2 158 596 560	2 234 844 689	10 865 907 833	10 865 907 833	1 608 903 348 C
Total General		1 635 677 572 D								3 117 845 766 D
		1 635 677 572 C								3 117 845 766 C

Trésorier de la Province Sud

Bernard HERBECCQ





**ÉTAT DES RESTES À RÉALISER EN DÉPENSES [BUDGET 02]  
Dépenses de Fonctionnement 2023 à reporter sur l'EXERCICE 2024 -  
Ordures ménagères**

Chapitre	Compte	Libellé du Compte	NFA	Montant
011	6231	ANNONCES ET INSERTIONS	812	270 300
011	6238	DIVERS	812	427 070
<b>TOTAL DU CHAPITRE 011 :</b>				<b>697 370 F CFP</b>

Chapitre	Compte	Libellé du Compte	NFA	Montant
65	651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, PROCEDES, DROITS SIMILAIRES	812	45 903
<b>TOTAL DU CHAPITRE 65 :</b>				<b>45 903 F CFP</b>

**TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION À REPORTER SUR 2024 : 743 273 F CFP**  
**SEPT CENT QUARANTE-TROIS MILLE DEUX CENT SOIXANTE-TREIZE FRANCS CFP**

Nouméa, le 31/12/2023

Nouméa, le 31/12/2023

**Le Maire**  
Pour le Maire et par délégation,

**Jean-Pierre DELRIEU**  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
Chargé de la coordination municipale  
des ressources humaines,  
de l'action éducative,  
de l'insertion et de la prévention de la délinquance



**Le Trésorier**

LE TRÉSORIER  
DE LA PROVINCE SUD  
Par Procuration  
**Eddie MARDJI**  
Contrôleur des Finances Publiques



Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES :

Pour

Contre

Abstention

Date de convocation :

Présenté par Madame Sonia LAGARDE, Maire de la Ville de Nouméa,

A Nouméa, le

Le Maire.

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session à Nouméa le \_\_\_\_\_ 2024

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission de la présente

délibération à Monsieur le Commissaire délégué de la République pour la province

Sud, le \_\_\_\_\_ 2024 et de la publication par voie d'affichage le \_\_\_\_\_ 2024.

Les membres du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice	53
-------------------------------	----

Nombre de membres présents	31
----------------------------	----

Nombre de suffrages exprimés	44
------------------------------	----

VOTES :	Pour	44
---------	------	----

	Contre	-
--	--------	---

	Abstention	3
--	------------	---

Date de convocation : 07.03.2024

Présenté par Madame Sonia LAGARDE, maire de la ville de Nouméa.

A Nouméa, le 18 MAR. 2024

La secrétaire de séance,

Kimberley BARONI

Le Maire,

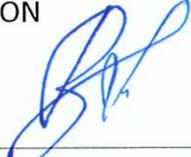
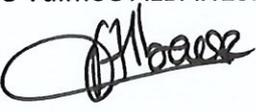
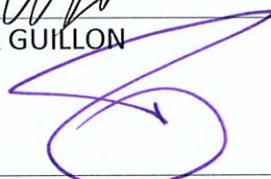
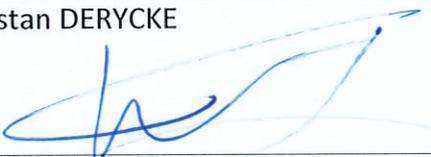
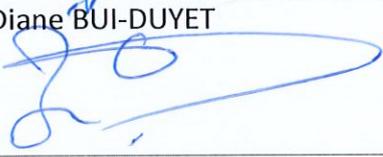
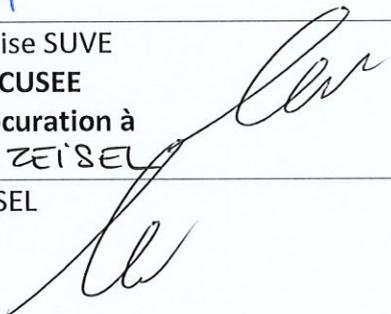
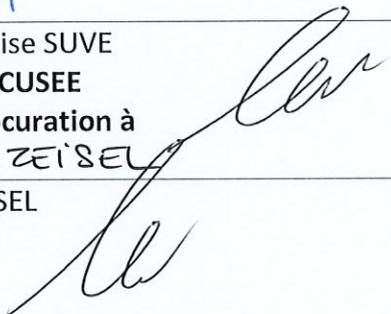
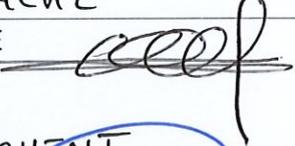
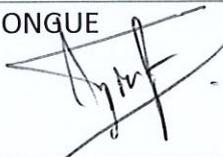
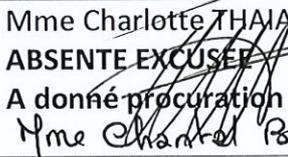
Sonia LAGARDE

Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique à Nouméa, le 13 mars 2024.

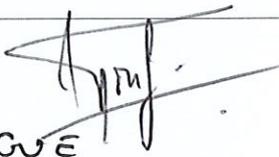
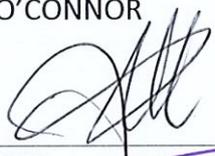
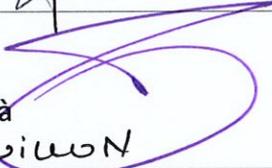
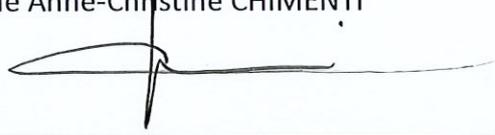
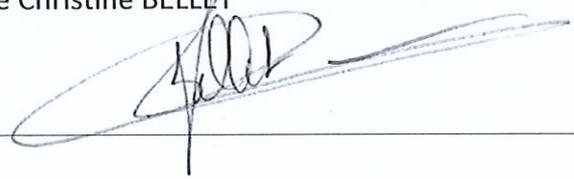
Certifié exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le 19 MAR. 2024 et de la publication par voie électronique, le 19 MAR. 2024

Les membres du conseil municipal

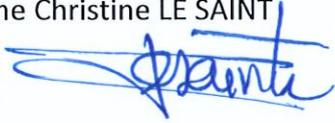
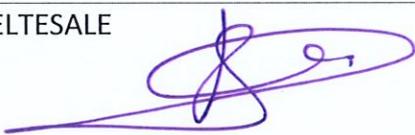
IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE 	Mme Vaimoé ALBANESE 
M. Patrick GUILLON 	Mme Isabelle LAFLEUR 
Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Nicolas BRIGNONE ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Diane BUI-DUYET 
M. Tristan DERYCKE 	Mme Cindy PRALONG ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Liliane CONDOURNY 
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE 
M. Warren NAXUE 	Mme Naïa WATEOU ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Kimberley BARONI 
Mme Françoise SUVE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Marc ZEISEL 	M. Luc BRUN ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Tristan DERYCKE 
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Pascale SERVENT 
Mme Pascale SERVENT 	M. Christophe DELESSERT ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Jean-Pierre DELRIEU 
M. Michel FONGUE 	Mme Charlotte THAI AWE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Chantal BOUYE 

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN 	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION 
M. Alexandre MACHFUL <b>ABSENT EXCUSE</b> A donné procuration à M. Warren NAKUE 	Mme Liliane CONDOUMY 
M. Bruno CAPY 	M. Claude CHARLOT <b>ABSENT EXCUSE</b> A donné procuration à M. Michel FONGUE 
Mme Tuilogona O'CONNOR 	Mme Muriel GERMAIN <b>ABSENTE EXCUSEE</b> A donné procuration à M. Bruno CAPY 
M. Marc LE LEIZOUR <b>ABSENT EXCUSE</b> A donné procuration à M. Patrick GUION 	M. Makaokio FIHIPALAI <b>ABSENT</b>
Mme Anne-Christine CHIMENTI 	M. Patrick SAKOUMORI 
Mme Kimberley BARONI 	Mme Christiane SARIDJAN <b>ABSENTE EXCUSEE</b> A donné procuration à Mme Fabienne CHARBIGNY 
M. Christophe DELIERE <b>ABSENT EXCUSE</b> A donné procuration à Mme Janine RAJON 	M. Daniel HINSCHBERGER 
Mme Laurène CASSAGNE <b>ABSENTE EXCUSEE</b> A donné procuration à Mme Christine BELLET 	Mme Magali MANUOHALALO <b>ABSENTE</b>
M. Michel DESMEUZES <b>ABSENT EXCUSE</b> A donné procuration à M. Philippe BLAISE 	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER <b>ABSENT</b>
Mme Christine BELLET 	M. Joseph BOANEMOA <b>ABSTENTION</b>

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Laurie HUMUNI <b>ABSTENTION</b>	Mme Christine LE SAINT 
Mme Veylma FALAEO <b>ABSENTE</b>	M. Bernard LAVANDIER 
M. Emmanuel BERART <b>ABSTENTION</b>	Mme Jeanne POELLABAUER <b>ABSENTE</b>
M. Eric MELTESALE 	M. Jonas TAOFIFENUA <b>ABSENT</b>

-----  
Pôle Ressources

---  
Direction des Finances

---  
Cellule Préparation Budgétaire et  
Support

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

----

OBJET Budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2024

P.J. - 2 projets de délibération  
- 3 annexes

**1. LA VUE D'ENSEMBLE**

Le budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés de la ville de Nouméa pour l'exercice 2024 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 2 012 250 000 francs CFP, se répartissant de la manière suivante :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
<b>Section d'exploitation</b>			
Frais d'exploitation du service des déchets ménagers	1 488 809 514	Redevances d'enlèvement des ordures ménagères	1 554 300 000
Frais de personnel	67 000 000		
Intérêts de la dette	1 200 000		
Restes à réaliser 2023	743 273	Recette exceptionnelle	95 500 000
Opérations d'ordre	92 000 000	Opérations d'ordre	58 250 000
Résultat reporté 2023	26 236 726		
Virement à la section d'investissement	32 060 487		
<b>Total</b>	<b>1 708 050 000</b>	<b>Total</b>	<b>1 708 050 000</b>
<b>Section d'investissement</b>			
Dépenses d'investissement	235 450 000	Opérations d'ordre	92 000 000
Remboursement du capital de la dette	10 500 000	Résultat reporté 2023	180 139 513
Opérations d'ordre	58 250 000	Virement de la section d'exploitation	32 060 487
<b>Total</b>	<b>304 200 000</b>	<b>Total</b>	<b>304 200 000</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2 012 250 000</b>	<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2 012 250 000</b>

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les restes à réaliser ainsi que les opérations d'ordre seront formalisées dans un tableau synthétique en fin de note.

## 2. LES PROPOSITIONS

### A. EN SECTION D'EXPLOITATION

#### a) Les dépenses réelles

Crédits 2024	Reports 2023	Résultat reporté 2023
1 557 009 514 F	743 273 F	26 236 726 F

Les dépenses proposées pour l'exploitation de la gestion des déchets ménagers s'élèvent à 1 557 009 514 de francs CFP, se répartissant comme suit :

➤ Collecte et traitement des déchets : 1 488 809 514 F

- collecte et traitement des ordures ménagères	:	1 146 000 000 F
- gestion de la clientèle du service des déchets	:	127 000 000 F

- collecte des déchets verts et des objets encombrants	:	115 000 000 F
- stockage et distribution des bacs de collecte sélective	:	15 000 000 F
- collecte et traitement des points d'apport volontaire	:	12 000 000 F
- accompagnement au programme local de prévention des déchets	:	4 600 000 F
- frais d'études	:	2 000 000 F
- frais d'entretien	:	1 600 000 F
- frais généraux, prestations et fournitures	:	2 330 500 F
- frais de communication	:	2 450 000 F
- module de régie de recettes	:	300 000 F
- charges d'administration générale refacturées	:	20 000 000 F
- titres annulés sur exercices antérieurs	:	20 029 014 F
- créances irrécouvrables	:	20 000 000 F
- autres charges exceptionnelles	:	500 000 F

➤ Frais de personnel : 67 000 000 F

Il s'agit du coût du personnel affecté à ce service, faisant l'objet d'une refacturation du budget principal sur lequel émargent les agents, dont les modalités de répartition entre budgets sont présentées en annexe.

➤ Intérêts des emprunts : 1 200 000 F

Les intérêts de l'annuité de la dette sont estimés à 1 200 000 de francs CFP au titre de l'année 2024.

➤ Reprise des résultats 2023 : 26 236 726 F

A la clôture de l'exercice 2023, la section d'exploitation présente un déficit de 26 236 726 francs CFP qui est reporté en dépenses d'exploitation compte 002 - résultat de fonctionnement reporté. Cette prévision d'affectation ne sera définitive qu'après le vote du compte administratif de l'exercice 2023.

#### b) Les recettes réelles

Crédits 2024	Résultat reporté 2023
1 649 800 000 F	-

En contrepartie des dépenses d'exploitation présentées ci-dessus et des services rendus aux usagers, la réglementation impose que ces dépenses soient financées par les seules recettes issues de l'exploitation, telles que la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM).

Pour 2024, les recettes proposées s'élèvent à 1 649 800 000 F comprenant le produit de la REOM évalué à 1 554 300 000 francs CFP et une subvention du budget principal d'un montant de 95 500 000 francs CFP.

➤ Produit de la REOM : 1 554 300 000 F

Il s'agit du produit de la redevance attendu des usagers du service public d'enlèvement des ordures ménagères. Comme indiqué ci-dessus, la recette permet de financer le service qui comprend la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés, la collecte des déchets dans les points d'apports volontaires, le ramassage des déchets verts et des encombrants, le traitement de ces déchets, le renouvellement des bacs, la gestion du service clientèle et les frais de gestion.

Ainsi, le financement de l'ensemble des dépenses du service pour atteindre l'équilibre du budget annexe de la gestion des déchets ménagers nécessite une actualisation des tarifs de la REOM, proposée comme suit :

Volume du bac	Fréquence de collecte / semaine	Tarifs mensuels actuels	Nouveaux tarifs mensuels à compter du 1/07/2024
120/140 L	2	2 845 F	3 620 F
120/140 L	6	4 785 F	6 085 F
240 L	2	4 010 F	5 100 F
240 L	6	7 175 F	9 130 F
330/360 L	2	4 930 F	6 275 F
330/360 L	6	9 110 F	11 590 F
660 L	2	7 920 F	10 080 F
660 L	6	14 880 F	18 935 F

Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2024 concomitamment à la mise en œuvre de la collecte sélective des déchets recyclables.

➤ Recette exceptionnelle : 95 500 000 F

En raison de la mise en œuvre des nouveaux tarifs au 1<sup>er</sup> juillet 2024, le produit de la REOM ne permettra pas de couvrir l'ensemble des dépenses d'exploitation du service. En effet, le retour à l'équilibre ne sera effectif qu'en 2025 par l'application sur une année complète des nouveaux tarifs de la REOM.

De ce fait, il est nécessaire de recourir à nouveau à une subvention du budget principal d'un montant de 95 500 000 F pour équilibrer la section d'exploitation.

## B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT

### a) Les dépenses réelles

Crédits 2024	Reports 2023
245 950 000 F	- F

En matière d'investissement pour le service public d'enlèvement des ordures ménagères, il est proposé d'inscrire un crédit d'un montant global de 235 millions de francs CFP, soit 205

millions pour les bacs jaunes et 30 millions pour le renouvellement des bacs défectueux.

Par ailleurs, il est proposé d'acquérir du matériel et de l'outillage divers pour les ateliers d'un montant de 50 000 francs CFP. De plus, une enveloppe de 400 000 francs CFP est prévue pour réaliser des travaux sur les points d'apport volontaire et la plateforme des déchets à Ducos.

Enfin, le montant du remboursement des emprunts en capital au titre de l'annuité de la dette pour ce budget annexe s'élève à 10 500 000 de francs.

#### b) Les recettes réelles

Crédits 2024	Résultat reporté 2023
- F	180 139 513 F

A la clôture de l'exercice 2023, le solde d'exécution de la section d'investissement présente un excédent de 180 139 513 francs CFP qui est reporté en recettes d'investissement compte 001 - solde d'investissement reporté, pour le financement de la section d'investissement.

Cette prévision d'affectation ne sera définitive qu'après le vote du compte administratif de l'exercice 2023.

### 3. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Pour 2024, la situation des autorisations de programme s'établit comme suit :

#### AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement			
		Antérieurs	RAR	2024	2025
62-2020-1 : PROPLETE URBAINE (6201Z20)	347 356 273	111 906 273	0	235 450 000	0

#### NOUVELLE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement		
		2024	2025	2026
62-2023-1 : DEPENSES RECURRENTES PROPLETE URBAINE (6201Z23)	2 490 000 000	798 200 000	843 000 000	848 800 000

### 4. RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de l'exercice 2023 sont intégrés au présent budget. Il s'agit des dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2023, pour lesquelles il existe un acte d'engagement. Ils s'établissent comme suit :

#### Dépenses d'exploitation à reporter sur 2024

Opération	Compte	Libellé	Montant reporté
011	6231	Annonces et insertions	270 300
	6238	Divers	427 070
65	651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits similaires	45 903
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION A REPORTER SUR 2024 :</b>			<b>743 273 F</b>

## 5. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de section à section de l'exercice 2024 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous.

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
PRELEVEMENT	023	023	32 060 487	021	021	32 060 487
AMORTISSEMENTS SUR BATIMENTS	042	6811	18 220 000	040	28131	18 220 000
AMORTISSEMENTS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	042	6811	23 600 000	040	28188	23 600 000
AMORTISSEMENTS AUTRES TERRAINS	042	6811	180 000	040	28128	180 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	042	6811	50 000 000	040	15182	50 000 000
SUBVENTIONS TRANSFEREES PROVINCES	040	13913	3 400 000	042	777	3 400 000
SUBVENTIONS TRANSFEREES AUTRES ETABLISSEMENTS	040	13916	4 850 000	042	777	4 850 000
REPRISE DE PROVISION	040	15182	50 000 000	072	7815	50 000 000
	<b>TOTAL</b>		<b>182 310 487</b>	<b>TOTAL</b>		<b>182 310 487</b>

## 6. CONCLUSION

Le budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers pour l'exercice 2024 s'élève donc en recettes et en dépenses à 2 012 250 000 de francs CFP.

Pour la poursuite du tri des déchets, une collecte sélective des déchets recyclables sera mise en œuvre au 1<sup>er</sup> juillet 2024, nécessitant l'acquisition et le déploiement de bacs spécifiques.

Avec une actualisation des tarifs de la REOM indispensable pour équilibrer l'exploitation du service, une subvention du budget principal d'un montant de 95,5 millions de francs CFP s'avère nécessaire pour combler le déficit d'exploitation de l'exercice 2024.

Tel est l'objet des deux projets de délibération ci-joints que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 23 février 2024

Le Maire,

  
Sonia LAGARDE



